



TRAPP - Training for APPrentices – ERASMUS+ aux côtés des Apprentis en Formation professionnelle !



Les 12 et 13 février derniers se tenait le Comité de Pilotage TRAPP relatif à la mobilité longue des apprentis.

Pour rappel, ce projet d'innovation TRAPP, d'une durée de 24 mois, vise à faciliter, sécuriser et promouvoir les mobilités de longues durées pendant la formation.

Pour développer ces mobilités longues en Europe et créer ainsi une vraie dynamique au sein des parcours des apprentis, le partenariat a identifié quatre problématiques pour lesquelles il veut apporter des réponses.

Deux jours de travail intense à Bologne (It) en présence des responsables de projets européens, des responsables pédagogiques et des formateurs ont permis de s'accorder sur des premiers résultats encourageants. Ainsi :

1

Enjeu juridique

2

Enjeu humain

3

Enjeu pédagogique

4

Enjeu de certification

Restent encore à s'accorder sur des paramètres essentiels tels que le maintien des ressources humaines dans les entreprises d'envoi, les modalités précises de validation du parcours pédagogique et d'évaluation des compétences.

- Des fiches techniques synthétisent les résultats juridiques encadrant les mobilités, pour une utilisation souple et efficace !
- Un guide précise les modalités de préparation et d'accueil des apprentis selon une méthodologie commune et éprouvée !
- Les pratiques pédagogiques respectives sont identifiées en vue d'être confrontées et partagées, pour garantir la continuité pédagogique à l'apprenant !
- Le cadre de mise en œuvre de la certification est posé !

Prochain Comité de Pilotage : Mercredi 3 et Jeudi 4 juin 2020 à Espoo (Finlande) !